

Echanges, avoirs et remboursements – Spectacles du festival des Arts décalés 2020

Vous souhaitez conserver votre place pour un spectacle reporté la saison prochaine?

- 1- Informez-nous par mail (bleupluriel@ville-tregueux.fr) ou par téléphone (02 96 71 33 15)
- 2- Faites nous parvenir vos billets par courrier ou en les déposant à Bleu pluriel (sur RDV)
- 3 – Nous éditerons un nouveau billet et nous vous le ferons parvenir à partir de la rentrée prochaine

Vous souhaitez bénéficier d'un avoir valable sur un spectacle du même prix sur la saison 20/21?

- 1- Informez-nous par mail (bleupluriel@ville-tregueux.fr) ou par téléphone (02 96 71 33 15)
- 2- Faites nous parvenir vos billets par courrier ou en les déposant à Bleu pluriel (sur RDV)
- 3- Nous ferons ensuite le nécessaire pour inclure cet avoir à votre dossier et une fois la nouvelle programmation dévoilée en septembre prochain, contactez-nous pour nous indiquer le spectacle choisi !

Vous souhaitez vous faire rembourser d'une ou plusieurs places de spectacle?

- 1- Informez-nous par mail (bleupluriel@ville-tregueux.fr) ou par téléphone (02 96 71 33 15)
- 2- Faites nous parvenir votre/vos billet/s + un RIB par courrier ou en les déposant à Bleu pluriel (sur RDV)
- 3- Une fois l'ensemble des demandes réceptionnées, nous ferons le nécessaire, avec notre service comptable afin que vous soyez remboursés par virement bancaire par le Trésor Public dans le courant de l'été 2020.

Important : pour des raisons administratives et comptables (clôture de saison), ces démarches ne pourront se faire qu'entre **le 2 et le 26 juin 2020**.

Au delà, les billets seront considérés comme annulés sans contrepartie.

Les contacts par téléphone et mails sont à privilégier et nous vous accueillerons sur RDV, au cas par cas, dans le respect des consignes sanitaires en vigueur.

Nous avons hâte de vous retrouver la saison prochaine ! D'ici là, prenez soin de vous !